



Situation de surendettement

Par **Sabaous**, le **05/02/2018 à 02:41**

Bonjour,

Je suis esthéticienne et je souhaiterais ouvrir mon institut, je suis en situation de surendettement, mon dossier a été accepté et je suis entrain de rembourser mes dettes. Je voulais savoir si j'ai le droit de créer une entreprise ? quel statut choisir est-ce qu'il faut passer par la Banque de France ou l'informer ?

Merci pour vos réponses.
Cordialement.

Par **youris**, le **05/02/2018 à 08:39**

bonjour,
vous pouvez créer une entreprise mais vous ne pouvez pas aggraver votre endettement.
pour tout prêt pendant le plan vous avez besoin de l'autorisation de la commission, ou du juge ou des créanciers car sinon vous risquez la déchéance de la procédure de surendettement.
salutations

Par **Sabaous**, le **05/02/2018 à 09:34**

Je vous remercie de m'avoir répondu rapidement..
salutations

Par **Marsooum**, le **07/02/2018 à 10:26**

Bonjour Madame,
Pour répondre d'une manière différente, le fait d'être surendettée ne vous empêche pas de créer une entreprise, ce qui pourrait vous bloquer c'est ce qui touche à votre financement car j'imagine que vous devrez emprunter.

Par **Sabaous**, le **08/02/2018** à **01:11**

Merci bcp pr vos réponses, pour le financement c mon frere qui m'avance l'argent ..
cordialement

Par **youris**, le **08/02/2018** à **17:48**

donc vous aggravez votre endettement puisque vous indiquez qu'il s'agit d'une avance qui devra être remboursée !

Par **Sabaous**, le **08/02/2018** à **21:50**

Merci encore pour vos réponses.

Aujourd'hui je n'ai plus le choix, mon projet est viable est j'ai ma clientèle qui me suit, il n y a pas de raison que ca ne marchera pas.. En plus j essaie de négocier une rupture conventionnelle pr avoir le chômage pendant deux ans, je peux pas me permettre de rester dans mon poste actuel sans aucune augmentation, sachant que j'ai triplé le chiffre d'affaire en 10ans ..Les autres enseignes propose des salaires similaires, malheureusement dans ce domaine les salaires sont très bas c'est pour cela toutes les esthéticiennes qui peuvent elles se mettent a leurs comptes.

Pour mon surendettement je rembourse 300€ par mois je continuerai a la rembourser, ca sera dur les deux premières années mais apres j'aurai un salaire correcte. J'ai fait un business plan avec un comptable qui m'a confirmé que le projet est viable vu les éléments que je lui ai apporter, Que-pensez vous de tt ca ? .

Merci

Salutations